

FICHE D'INFORMATION PRÉ-OPÉRATOIRE
Drainage biliaire percutané

Qu'est-ce qu'un drainage biliaire percutané ?

Cette intervention de radiologie interventionnelle consiste sous contrôle échographique à venir ponctionner les voies biliaires en passant par la peau. Sous contrôle des rayons X le radiologue va par la suite « naviguer » dans les voies biliaires, repérer l'obstacle qui est la cause de vos symptômes, le dépasser et positionner un drain ou un stent afin de lever l'obstruction. Cet examen est réalisé sous anesthésie générale au cours d'une hospitalisation complète.

Pourquoi cet examen m'est-il proposé ?

Après discussion avec l'équipe médicale qui vous prend en charge, nous avons conclus que votre état de santé nécessitait de drainer vos voies grâce à un drain plastique et/ou d'une prothèse (stent) en passant par la peau. Cela permettra de lever l'obstacle ou de traiter l'infection qui affecte vos voies biliaires. Ce geste permet de soulager des symptômes comme la jaunisse, les démangeaisons, les douleurs abdominales ou la fièvre et de prévenir des complications graves telles que l'infection (angiocholite).

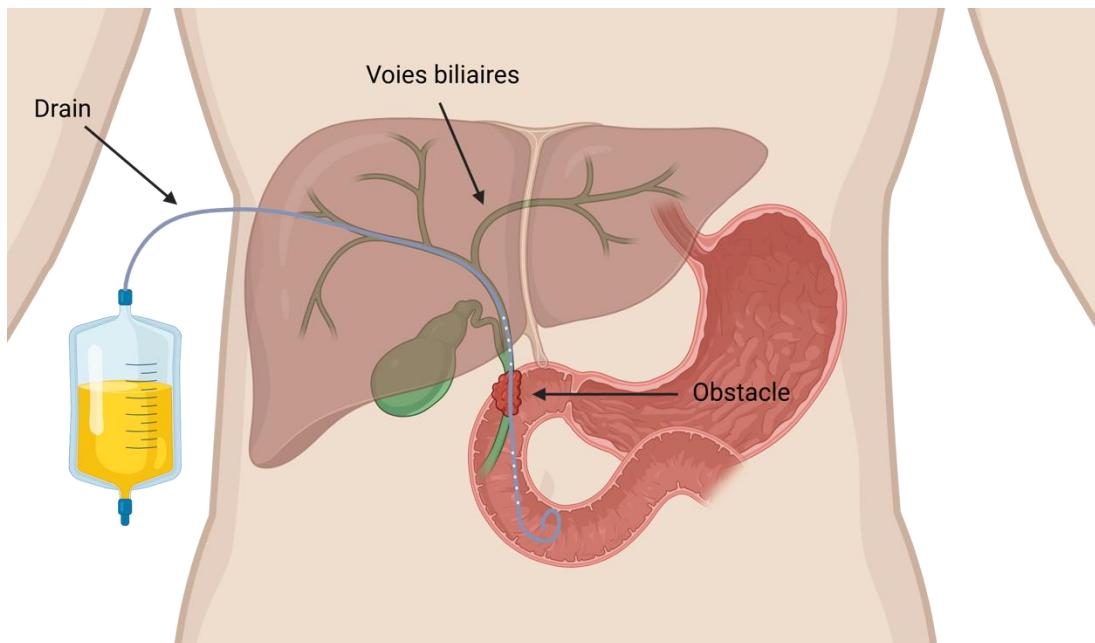
Comment se déroule l'examen ?

Avant l'examen :

- Vous devez bénéficier d'une consultation d'anesthésie au moins 48H avant l'intervention.
- Vous devez vous présenter à jeun strict depuis au moins 6H
- Veuillez prendre une douche et vous laver au savon la veille au soir ou le matin de l'examen.
- Vous serez systématiquement admis dans une unité d'hospitalisation en péri-opératoire.

Pendant l'examen (2H) :

L'intervention est réalisée sous anesthésie générale. Le médecin va ponctionner sous contrôle échographique les voies biliaires dilatées du fait d'un obstacle, cause de vos symptômes. Sous contrôle des rayons X le radiologue va aux moyens de guides et de cathéter « naviguer » dans les voies biliaires, repérer l'obstacle qui est la cause de vos symptômes, le dépasser et positionner un drain ou un stent afin de lever l'obstruction. Cet examen est réalisé sous anesthésie générale au cours d'une hospitalisation complète. Le plus souvent un drain de protection est laissé au moins 48H et sera retiré en radiologie interventionnelle après un contrôle radiologique.



Après l'examen:

- Vous serez surveillé en salle de Réveil par l'équipe d'anesthésie pendant une durée de 2H puis pendant au moins une nuit dans votre service référent.
- Le compte-rendu écrit sera disponible dans les 15 jours sur <https://mon.aphp.fr/> (Espace patient AP- HP).

Quels sont les risques ?

- Saignement intra-abdominal : immédiatement après la procédure mais rare.
- Déplacement du drain : si le drain recule, il faut venir consulter en urgence.
- Douleurs au décours : si un drain doit être laissé en place, celui-ci peut être gênant et parfois même douloureux. L'équipe de radiologie interventionnelle conjointement avec votre médecin référent définira la meilleure stratégie pour retirer ce drain au plus vite.

Consentement à l'intervention

Madame / Monsieur _____ a été informé des modalités de l'examen, des bénéfices à en attendre et des risques encourus, a personnellement rempli cette fiche et a donné son accord pour que l'acte radiologique interventionnel soit réalisé.

Signature

Fait le _____ à _____

Consentement à l'exploitation des données

En acceptant votre prise en charge au sein de notre établissement hospitalo-universitaire, vous consentez à ce que vos données médicales puissent être utilisées, de manière strictement confidentielle et anonymisée, à des fins de recherche, d'enseignement ou d'amélioration des pratiques médicales, conformément à la réglementation en vigueur (notamment le RGPD et le Code de la santé publique). Vous pouvez à tout moment vous opposer à cette utilisation en le signalant à l'équipe médicale.

Signature

Fait le _____ à _____



Pour plus d'informations, scannez ce QR code qui vous redirigera vers notre site internet

